



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

---

À une séance ordinaire tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30 à l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec).

**SONT PRÉSENTS :**

Son honneur le maire	Jacques Gariépy
Les conseillères et conseillers	Rosa Borreggine
	Normand Leroux
	Caroline Vinet
	Daniel Cantin
	Judith Gagnon

**EST ABSENTE :**

La conseillère	Véronique Martino
----------------	-------------------

formant quorum;

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Le directeur général, Jean Beaulieu  
Le greffier et directeur des Services juridiques, Jean-François Gauthier

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Son honneur monsieur le maire Jacques Gariépy procède à l'ouverture de la séance.

---

**RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 556-11-2017**

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme présenté :

- |             |     |  |
|-------------|-----|--|
| 556-11-2017 | 1.  | <b><u>Adoption de l'ordre du jour</u></b>  |
|             | 2.  | <b><u>Période de questions du public</u></b> (article 322 – Loi sur les cités et villes)   |
| 557-11-2017 | 3.  | <b><u>Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 ainsi que celui de la séance extraordinaire du 5 octobre 2017</u></b>            |
|             | 4.  | <b><u>Règlements</u></b>   |
| 558-11-2017 | 4.1 | Adoption - Règlement 222-26-2017 - Règlement de zonage 222-2008 et ses amendements - Dispositions particulières pour le projet « Le Norden »                 |
| 559-11-2017 | 4.2 | Adoption - Règlement 223-02-2017 - Règlement de lotissement 223-2008 et ses amendements - Superficie minimale d'un terrain ayant une pente supérieure à 25 % |
| 560-11-2017 | 4.3 | Avis de motion - Futur règlement 222-27-2017 - Règlement de zonage 222-2008 et ses amendements - Ajout d'une terminologie                                    |



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

- 
- |             |           |  |
|-------------|-----------|--|
| 561-11-2017 | 4.4       | Adoption - Projet de règlement 222-27-2017 - Règlement de zonage 222-2008 et ses amendements - Ajout d'une terminologie  |
| 562-11-2017 | 4.5       | Avis de motion - Futur règlement 454-2017 - Compensation pour le service de la Régie d'assainissement des eaux usées   |
| 563-11-2017 | 4.6       | Avis de motion - Futur règlement 455-2017 - Compensation pour le service d'aqueduc   |
| 564-11-2017 | 4.7       | Avis de motion - Futur règlement 456-2017 - Variété de taux de la taxe foncière générale   |
| 565-11-2017 | 4.8       | Avis de motion - Futur règlement 457-2017 - Modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations   |
| 566-11-2017 | 4.9       | Avis de motion - Futur règlement 458-2017 - Taux pour les taxes de secteurs  |
| 567-11-2017 | 4.10      | Avis de motion - Futur règlement 459-2017 - Paiement annuel pour le service de cueillette, de transport et de disposition des ordures et des matières recyclables      |
|             | <b>5.</b> | <b><u>Soumissions</u></b>  |
| 568-11-2017 | 5.1       | Adjudication - Demande de soumissions publiques pour la location de conteneurs, le transport et la disposition des résidus et encombrants de l'écocentre (2017-ENV-01) |
|             | <b>6.</b> | <b><u>Administration et finances</u></b>   |
| 569-11-2017 | 6.1       | Approbation - Liste des chèques émis   |
| 570-11-2017 | 6.2       | Ratification de dépenses des membres du conseil  |
| 571-11-2017 | 6.3       | Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil - Dépôt  |
| 572-11-2017 | 6.4       | Nomination des membres du conseil aux Commissions et comités   |
| 573-11-2017 | 6.5       | Nomination d'un membre du conseil à titre de représentant - Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur   |
| 574-11-2017 | 6.6       | Nomination d'un membre du conseil à titre de représentant - Maison des jeunes de Saint-Sauveur/Piedmont  |
| 575-11-2017 | 6.7       | Nomination d'un membre du conseil à titre de représentant - Festival des arts de Saint-Sauveur   |
| 576-11-2017 | 6.8       | Nomination des membres du conseil à titre de représentants - Régie d'assainissement des eaux usées   |
| 577-11-2017 | 6.9       | Nomination d'un membre du conseil à titre de représentant - Municipalité amie des aînés  |
| 578-11-2017 | 6.10      | Campagne de Centraide Laurentides - Contribution de la Ville de Saint-Sauveur  |
| 579-11-2017 | 6.11      | Radiation de petits soldes de taxes foncières  |
| 580-11-2017 | 6.12      | Radiation de taxes foncières prescrites  |
| 581-11-2017 | 6.13      | Vente pour défaut de paiement des taxes municipales  |
|             | <b>7.</b> | <b><u>Sécurité publique</u></b>  |
| 582-11-2017 | 7.1       | Dépôt et présentation des statistiques des interventions - Service des incendies au 30 septembre 2017  |



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

- 
- |             |            |  |
|-------------|------------|--|
| 583-11-2017 | 7.2        | Dépôt et présentation des statistiques des interventions - Service des incendies au 31 octobre 2017  |
|             | <b>8.</b>  | <b><u>Travaux publics et génie</u></b>   |
|             | <b>9.</b>  | <b><u>Environnement</u></b>  |
|             | <b>10.</b> | <b><u>Urbanisme</u></b>  |
| 584-11-2017 | 10.1       | Demande de dérogation mineure - Chemin du Lac-Millette, lots 6 015 811, 6 015 812 (Période de questions sur la dérogation mineure seulement) |
| 585-11-2017 | 10.2       | Dépôt et présentation des statistiques de construction au 30 septembre 2017  |
| 586-11-2017 | 10.3       | Dépôt et présentation des statistiques de construction au 31 octobre 2017  |
|             | <b>11.</b> | <b><u>Vie communautaire</u></b>  |
| 587-11-2017 | 11.1       | Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018  |
|             | <b>12.</b> | <b><u>Ressources humaines</u></b>  |
| 588-11-2017 | 12.1       | Congédiement de l'employé #30110   |
| 589-11-2017 | 12.2       | Prolongation de l'embauche temporaire de certains employés au Service des travaux publics et génie   |
| 590-11-2017 | 12.3       | Embauche - Journalier opérateur permanent  |
|             | <b>13.</b> | <b><u>Correspondance</u></b>   |
| RETIRÉ      | 13.1       | Campagne de Centraide Laurentides - Contribution de la Ville de Saint-Sauveur  |
| 591-11-2017 | 13.2       | Demande d'aide financière - École primaire de Saint-Sauveur  |
| 592-11-2017 | 13.3       | Demande d'aide financière - L'Ombre-Elle   |
| 593-11-2017 | 13.4       | Demande d'aide financière - L'Antr'Aidant  |
| 594-11-2017 | 13.5       | Demande d'aide financière - Prévoyance envers les aînés des Laurentides inc.   |
| 595-11-2017 | 13.6       | Société Alzheimer des Laurentides - Marche pour l'Alzheimer 2018   |
| 596-11-2017 | 13.7       | FADOQ - Région des Laurentides - Adhésion à titre de membre associé municipal 2018   |
| 597-11-2017 | 13.8       | Demande d'aide financière - Église St. Francis of the Birds  |
|             | <b>14.</b> | <b><u>Points nouveaux</u></b>  |
| 598-11-2017 | 14.1       | Nomination d'un maire suppléant  |
|             | <b>15.</b> | <b><u>Période de questions du public</u></b> (article 322 – Loi sur les cités et villes)   |
| 599-11-2017 | <b>16.</b> | <b><u>Levée de la séance</u></b>   |

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

En conformité avec l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, une période de questions est mise à la disposition des personnes présentes. Le conseil municipal prend bonne note des questions et des différents commentaires émis.

--	--



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

---

---

**RÉSOLUTION N° 557-11-2017**

---

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2017  
AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 OCTOBRE 2017**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 ainsi que celle de la séance extraordinaire du 5 octobre 2017 ont été remises à chaque membre du conseil au moins vingt-quatre heures avant la présente séance conformément aux dispositions de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 ainsi que celui de la séance extraordinaire du 5 octobre 2017 soient approuvés, comme déposés.

---

---

**RÉSOLUTION N° 558-11-2017**

---

**RÈGLEMENT 222-26-2017  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 222-2008 ET SES AMENDEMENTS  
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LE PROJET « LE NORDEN »**

ATTENDU l'article 113 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Sauveur a adopté, le 24 octobre 2008, le Règlement de zonage numéro 222-2008;

ATTENDU QUE le conseil souhaite encadrer le futur projet de développement dans la zone HT 342 en apportant des dispositions particulières applicables à cette zone;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 18 septembre 2017;

ATTENDU la tenue d'une consultation publique lors de la séance du 2 octobre 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE le règlement numéro 222-26-2017, modifiant le règlement numéro 222-2008 et ses amendements afin de définir des dispositions particulières applicables à la zone HT 342 pour le projet « Le Norden » qui remplace « La Québécoise », soit adopté.

---

---

**RÉSOLUTION N° 559-11-2017**

---

**RÈGLEMENT 223-02-2017  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 223-2008  
ET SES AMENDEMENTS  
SUPERFICIE MINIMALE D'UN TERRAIN AYANT UNE PENTE SUPÉRIEURE À 25 %**

ATTENDU l'article 115 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Sauveur a adopté, le 24 octobre 2008, le Règlement de lotissement numéro 223-2008;

ATTENDU QUE le conseil souhaite que la superficie minimale de 8 000 m<sup>2</sup>, pour les terrains ayant une pente naturelle moyenne supérieure à 25 %, ne soit pas exigée pour les terrains desservis;



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

---

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 18 septembre 2017;

ATTENDU la tenue d'une consultation publique lors de la séance du 2 octobre 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE le règlement numéro 223-02-2017, modifiant l'article 34 du règlement numéro 223-2008 et ses amendements concernant la superficie minimale exigée pour un terrain ayant une pente naturelle moyenne de l'ensemble du lot à créer supérieure à 25 %, soit adopté.

---

**RÉSOLUTION N° 560-11-2017**

---

**AVIS DE MOTION**  
**FUTUR RÈGLEMENT NUMÉRO 222-27-2017**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 222-2008 ET SES AMENDEMENTS**  
**AJOUT D'UNE TERMINOLOGIE**

Madame la conseillère Judith Gagnon donne un avis de motion à l'effet que le futur règlement numéro 222-27-2017, modifiant l'article 323 du Règlement de zonage 222-2008 et ses amendements, sera présenté lors d'une séance subséquente.

Ce futur règlement concerne l'ajout de la terminologie du mot « démolition ».

---

**RÉSOLUTION N° 561-11-2017**

---

**PROJET DE RÈGLEMENT 222-27-2017**  
**MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 222-2008 ET SES AMENDEMENTS**  
**AJOUT D'UNE TERMINOLOGIE**

ATTENDU l'article 113 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Sauveur a adopté, le 24 octobre 2008, le Règlement de zonage numéro 222-2008;

ATTENDU QUE le conseil souhaite définir ce que la Ville entend par le terme démolition au sens de ses règlements d'urbanisme;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 20 novembre 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Judith Gagnon et unanimement résolu :

QUE le projet de règlement numéro 222-27-2017, modifiant l'article 323 du règlement numéro 222-2008 et ses amendements concernant l'ajout de la terminologie du mot démolition, soit adopté.

---

**RÉSOLUTION N° 562-11-2017**

---

**AVIS DE MOTION**  
**FUTUR RÈGLEMENT NUMÉRO 454-2017**  
**COMPENSATION POUR LE SERVICE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Monsieur le conseiller Normand Leroux donne un avis de motion à l'effet que le futur règlement numéro 454-2017, pour pourvoir au paiement annuel pour le service de la Régie d'assainissement des eaux usées, sera présenté lors d'une séance subséquente.

--	--

Maire    Greffier  
Initiales



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

---

---

**RÉSOLUTION N° 563-11-2017**

---

**AVIS DE MOTION**  
**FUTUR RÈGLEMENT NUMÉRO 455-2017**  
**COMPENSATION POUR LE SERVICE D'AQUEDUC**

Monsieur le conseiller Normand Leroux donne un avis de motion à l'effet que le futur règlement numéro 455-2017, pour pourvoir au paiement annuel pour le service d'aqueduc, sera présenté lors d'une séance subséquente.

---

---

**RÉSOLUTION N° 564-11-2017**

---

**AVIS DE MOTION**  
**FUTUR RÈGLEMENT NUMÉRO 456-2017**  
**VARIÉTÉ DE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE**

Monsieur le conseiller Normand Leroux donne un avis de motion à l'effet que le futur règlement numéro 456-2017, décrétant la variété de taux de la taxe foncière générale, sera présenté lors d'une séance subséquente.

---

---

**RÉSOLUTION N° 565-11-2017**

---

**AVIS DE MOTION**  
**FUTUR RÈGLEMENT NUMÉRO 457-2017**  
**MODALITÉS DE PAIEMENT DES TAXES FONCIÈRES MUNICIPALES ET DES**  
**COMPENSATIONS**

Monsieur le conseiller Normand Leroux donne un avis de motion à l'effet que le futur règlement numéro 457-2017, sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations, sera présenté lors d'une séance subséquente.

---

---

**RÉSOLUTION N° 566-11-2017**

---

**AVIS DE MOTION**  
**FUTUR RÈGLEMENT NUMÉRO 458-2017**  
**TAUX POUR LES TAXES DE SECTEURS**

Monsieur le conseiller Normand Leroux donne un avis de motion à l'effet que le futur règlement numéro 458-2017, décrétant les taux pour les taxes de secteurs, sera présenté lors d'une séance subséquente.

---

---

**RÉSOLUTION N° 567-11-2017**

---

**AVIS DE MOTION**  
**FUTUR RÈGLEMENT NUMÉRO 459-2017**  
**PAIEMENT ANNUEL POUR LE SERVICE DE CUEILLETTE, DE TRANSPORT ET DE**  
**DISPOSITION DES ORDURES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES**

Monsieur le conseiller Normand Leroux donne un avis de motion à l'effet que le futur règlement numéro 459-2017, pour pourvoir au paiement annuel pour le service de cueillette, de transport et de disposition des ordures et des matières recyclables, sera présenté lors d'une séance subséquente.



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

---

---

**RÉSOLUTION N° 568-11-2017**

---

**ADJUDICATION**  
**LOCATION DE CONTENEURS, TRANSPORT ET DISPOSITION DES RÉSIDUS ET**  
**ENCOMBRANTS DE L'ÉCOCENTRE (2017-ENV-01)**

ATTENDU l'ouverture des soumissions du 19 septembre 2017 pour la location de conteneurs, transport et disposition des résidus et encombrants de l'écocentre (2017-ENV-01);

ATTENDU QUE la Ville a reçu cinq soumissions présentées par :

<b><u>Nom du soumissionnaire</u></b>	<b><u>Montant</u></b> <b>(incluant les taxes)</b>
Services sanitaires Saint-Antoine Inc.	1 021 081,48 \$
Services sanitaires Saint-Jérôme Inc.	1 082 050,42 \$
RCI Environnement, une Division de WM Québec Inc.	1 157 679,29 \$
Centre de tri d'Argenteuil	1 310 347,08 \$
Les entreprises P. Roy / 9149-8659 Qc. Inc.	1 401 460,16 \$

ATTENDU le rapport au conseil de la directrice du Service de l'environnement en date du 20 novembre 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE la soumission conforme, pour un montant de 1 021 081,48 \$ incluant les taxes, présentée par Services Sanitaires Saint-Antoine Inc., 16 600, route Sir-Wilfrid-Laurier, Mirabel (Québec) J7J 2G3, pour la location de conteneurs, transport et disposition des résidus et encombrants de l'écocentre (2017-ENV-01), soit acceptée.

QUE la directrice du Service de l'environnement soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution;

QUE la présente dépense soit payée à même les budgets 2018 et 2019.

---

---

**RÉSOLUTION N° 569-11-2017**

---

**APPROBATION – LISTE DES CHÈQUES ÉMIS**

ATTENDU le dépôt du rapport au conseil par le trésorier en date du 16 novembre 2017;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Daniel Cantin et unanimement résolu :

QUE la liste des chèques émis (nos 47747 à 48257) pour la période du 28 septembre 2017 au 16 novembre 2017, au montant de 5 466 390,93 \$, soit acceptée.

---

---

**RÉSOLUTION N° 570-11-2017**

---

**AUTORISATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL**

ATTENDU le règlement 422-2015 sur le remboursement de diverses dépenses par les membres du conseil municipal et les obligations prévues à la Loi sur le traitement des élus municipaux;

--	--



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

De ratifier la dépense du membre du conseil municipal pour sa participation à l'événement suivant :

<u>Activités</u>	<u>Date et lieu</u>	<u>Coût/ personne</u>	<u>Membre</u>	<u>Total</u>
Souper-bénéfice Coop Santé Saint- Adolphe-d'Howard	16 novembre 2017 Steak Frites St-Paul	85,00 \$	M. Jacques Gariépy	85,00 \$

**RÉSOLUTION N° 571-11-2017**

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES  
DES MEMBRES DU CONSEIL - DÉPÔT**

ATTENDU les articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

D'accepter les déclarations d'intérêts pécuniaires déposées par les membres du conseil municipal de la Ville de Saint-Sauveur.

**RÉSOLUTION N° 572-11-2017**

**NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL  
COMMISSIONS ET COMITÉS**

ATTENDU l'élection municipale du 5 novembre 2017;

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de nommer les membres du conseil à titre de présidents et de membres des Commissions et comités;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE les membres du conseil soient nommés aux postes suivants :

Commission ou comité	Président	Membres
Commission de l'environnement	Mme Caroline Vinet	M. Daniel Cantin
Commission des finances	M. Daniel Cantin	M. Normand Leroux
Commission de la sécurité incendie	M. Normand Leroux	Mme Véronique Martino
Commission des travaux publics et génie	Mme Rosa Borreggine	Mme Judith Gagnon
Commission d'urbanisme	Mme Judith Gagnon	Mme Caroline Vinet
Comité consultatif d'urbanisme	Mme Judith Gagnon	Mme Caroline Vinet
Commission de la vie communautaire	Mme Véronique Martino	Mme Rosa Borreggine
Comité de démolition	Mme Rosa Borreggine	M. Jacques Gariépy Mme Judith Gagnon



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

---

**RÉSOLUTION N° 573-11-2017**

---

**NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL À TITRE DE REPRÉSENTANT  
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE TOURISME DE LA VALLÉE DE SAINT-SAUVEUR**

ATTENDU l'élection municipale du 5 novembre 2017;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer deux membres du conseil municipal à titre de représentants de la Ville de Saint-Sauveur siégeant sur le conseil d'administration de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE Mme Véronique Martino et M. Daniel Cantin soient nommés à titre de représentants de la Ville de Saint-Sauveur siégeant sur le conseil d'administration de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur.

---

**RÉSOLUTION N° 574-11-2017**

---

**NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL À TITRE DE REPRÉSENTANT  
MAISON DES JEUNES DE SAINT-SAUVEUR/PIEDMONT**

ATTENDU l'élection municipale du 5 novembre 2017;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un membre du conseil municipal à titre de représentant de la Ville de Saint-Sauveur siégeant sur le conseil d'administration de la Maison des jeunes de Saint-Sauveur/Piedmont;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE M. Normand Leroux soit nommé à titre de représentant de la Ville de Saint-Sauveur siégeant sur le conseil d'administration de la Maison des jeunes de Saint-Sauveur/Piedmont.

---

**RÉSOLUTION N° 575-11-2017**

---

**NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL À TITRE DE REPRÉSENTANT  
FESTIVAL DES ARTS DE SAINT-SAUVEUR**

ATTENDU l'élection municipale du 5 novembre 2017;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un membre du conseil municipal à titre de représentant de la Ville de Saint-Sauveur siégeant sur le conseil d'administration du Festival des arts de Saint-Sauveur;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Judith Gagnon et unanimement résolu :

QUE M. Normand Leroux soit nommé à titre de représentant de la Ville de Saint-Sauveur siégeant sur le conseil d'administration du Festival des arts de Saint-Sauveur.



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

---

---

**RÉSOLUTION N° 576-11-2017**

---

**NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL À TITRE DE REPRÉSENTANTS  
RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

ATTENDU l'élection municipale du 5 novembre 2017;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer des membres du conseil municipal à titre de représentants de la Ville de Saint-Sauveur siégeant sur le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux usées;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Daniel Cantin et unanimement résolu :

QUE M. Jacques Gariépy et Mme Caroline Vinet soient nommés à titre de représentants de la Ville de Saint-Sauveur siégeant sur le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux usées.

---

---

**RÉSOLUTION N° 577-11-2017**

---

**NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL À TITRE DE REPRÉSENTANT  
MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS**

ATTENDU l'élection municipale du 5 novembre 2017;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un membre du conseil municipal à titre de représentant de la Ville de Saint-Sauveur concernant les dossiers relatifs aux aînés et le dossier de Municipalité amie des aînés au sein de la MRC des Pays-d'en-Haut;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE M. Daniel Cantin soit nommé à titre de représentant de la Ville de Saint-Sauveur comme conseiller au poste de responsable des dossiers sur les aînés et principalement pour la démarche de Municipalité amie des aînés.

---

---

**RÉSOLUTION N° 578-11-2017**

---

**CAMPAGNE DE CENTRAIDE LAURENTIDES  
CONTRIBUTION DE LA VILLE DE SAINT-SAUVEUR**

ATTENDU la campagne de souscription de Centraide Laurentides qui se déroule jusqu'à la mi-décembre 2017;

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Sauveur, le Syndicat de la fonction publique, section locale 5041 et les employés participent à la campagne en entreprise;

ATTENDU QUE M. Jacques Gariépy, maire de la Ville de Saint-Sauveur est président de la campagne de souscription 2017;

ATTENDU QUE la déduction à la source est le moyen le plus facile de contribuer à la campagne;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite encourager l'ensemble du personnel à souscrire à la campagne de Centraide Laurentides;



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

---

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal accepte de verser une somme équivalente au total des déductions à la source effectuées par les employés de la Ville de Saint-Sauveur jusqu'à concurrence d'un montant de 1 000 \$.

Monsieur le maire tient à souligner et remercier les membres du Syndicat de la fonction publique, section 5041, qui ont voté une contribution équivalente à la Ville lors de leur assemblée générale.

---

**RÉSOLUTION N° 579-11-2017**

---

**RADIATION DE PETITS SOLDES  
DE TAXES FONCIÈRES**

ATTENDU le rapport du trésorier en date du 17 novembre 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal autorise le trésorier à radier les petits soldes de taxes foncières entre 0,01 \$ et 2,00 \$ pour un montant total de 416,30 \$.

---

**RÉSOLUTION N° 580-11-2017**

---

**RADIATION DE TAXES FONCIÈRES PRESCRITES**

ATTENDU le rapport du trésorier en date du 17 novembre 2017;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Daniel Cantin et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal autorise le trésorier à radier les comptes de taxes foncières prescrites apparaissant à la liste qu'il a préparée.

---

**RÉSOLUTION N° 581-11-2017**

---

**VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT  
DES TAXES MUNICIPALES**

ATTENDU le rapport du trésorier en date du 17 novembre 2017;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE :

- 1) Les états de l'annexe A, préparés par le Service de la trésorerie et déposés auprès des membres du conseil en regard des personnes endettées pour taxes municipales envers la Ville de Saint-Sauveur, soient approuvés conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes.
- 2) Le conseil municipal ordonne au Service de la trésorerie de transmettre au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut, dans les plus brefs délais, l'état des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement de taxes municipales des années 2017 et antérieures, à l'exception des immeubles suivants :
  - Les immeubles ayant uniquement des arrérages de taxes dont les versements sont exigibles depuis le 11 septembre 2017;



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

- Les immeubles ayant des arrérages pour l'année 2016 (capital et intérêts) dont le compte est inférieur à 100 \$ en date du 11 septembre 2017;
  - Les immeubles dont les propriétaires ont des ententes de paiement avec le trésorier ou la secrétaire trésorière adjointe.
- 3) Le directeur général, le trésorier ou la secrétaire trésorière adjointe soient autorisés, lors de la vente pour taxes, d'encherir du montant des taxes dues et des frais, afin que les immeubles qui n'auront pas preneurs soient adjugés à la Ville de Saint-Sauveur.

**RÉSOLUTION N° 582-11-2017**

**STATISTIQUES DES INTERVENTIONS**  
**SERVICE DES INCENDIES - DÉPÔT**

ATTENDU la présentation des statistiques des interventions du Service des incendies au courant du mois de septembre 2017;

ATTENDU QU'il y a eu 40 interventions, dont :

Entraide :	9	Senteur de fumée apparente :	4
Assistance médicale :		Senteur et/ou fuite de gaz (naturel, propane, autre) :	2
Assistance à la police :		Senteur d'essence et/ou d'huile :	
Assistance aux citoyens :	1	Présence et/ou alarme monoxyde de carbone :	
Fausse alarme :	1	Système d'alarme en opération :	4
Sauvetage spécialisé :	1	Système de gicleurs en opération :	2
Inondation :	1	Alarme annulée :	3
Noyade :		Alerte à la bombe :	
Déversement :		Plainte pour risque d'incendie :	1
Feu de rebuts (poubelle, conteneur) :		Accident routier :	
Feu/fumée de cuisson :	2	Branche ou arbre sur fils électriques :	2
Feu de véhicule (auto, camion, avion, train) :		Fils électriques dans la rue :	
Feu de cheminée :		Intervention matières dangereuses :	
Feu de forêt :	2	Personne prise dans un ascenseur :	1
Feu à ciel ouvert :	2	Désincarcération :	
Feu de bâtiment (résidentiel, commercial) :	1	Administration :	
Feu installation électrique HQ :	1	RCCI :	
Feu d'appareil électrique :			

Il est dûment proposé par madame la conseillère Judith Gagnon et unanimement résolu :

D'accepter le dépôt des statistiques des interventions du Service des incendies pour le mois de septembre 2017.



**Procès-verbal  
de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

**RÉSOLUTION N° 583-11-2017**

**STATISTIQUES DES INTERVENTIONS  
SERVICE DES INCENDIES - DÉPÔT**

ATTENDU la présentation des statistiques des interventions du Service des incendies au courant du mois d'octobre 2017;

ATTENDU QU'il y a eu 57 interventions, dont :

Entraide :	13	Senteur de fumée apparente :	06
Assistance médicale :		Senteur et/ou fuite de gaz (naturel, propane, autre) :	02
Assistance à la police :		Senteur d'essence et/ou d'huile :	
Assistance aux citoyens :		Présence et/ou alarme monoxyde de carbone :	01
Fausse alarme :	01	Système d'alarme en opération :	02
Sauvetage spécialisé :		Système de gicleurs en opération :	
Inondation :	01	Alarme annulée :	05
Noyade :		Alerte à la bombe :	
Déversement :		Plainte pour risque d'incendie :	
Feu de rebuts (poubelle, conteneur) :	01	Accident routier :	
Feu/fumée de cuisson :	02	Branche ou arbre sur fils électriques :	02
Feu de véhicule (auto, camion, avion, train) :		Fils électriques dans la rue :	02
Feu de cheminée :		Intervention matières dangereuses :	
Feu de forêt :		Personne prise dans un ascenseur :	
Feu à ciel ouvert :	01	Désincarcération :	03
Feu de bâtiment (résidentiel, commercial) :	01	Administration :	01
Feu installation électrique HQ :	13	RCCI :	
Feu d'appareil électrique :			

Il est dûment proposé par madame la conseillère Judith Gagnon et unanimement résolu :

D'accepter le dépôt des statistiques des interventions du Service des incendies pour le mois d'octobre 2017.

**RÉSOLUTION N° 584-11-2017**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
CHEMIN DU LAC-MILLETTE, LOTS 6 015 811, 6 015 812**

ATTENDU les critères d'évaluation applicables à cette demande;

ATTENDU la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance ordinaire du 25 septembre 2017;

ATTENDU l'avis public publié le 1<sup>er</sup> novembre 2017;



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

---

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal accorde la dérogation mineure au Règlement de lotissement no 223-2008 et ses amendements, pour la propriété identifiée par les lots 6 015 811 et 6 015 812 situés sur le chemin du Lac-Millette dans la zone HT 328, afin de permettre une superficie de 1 251 m<sup>2</sup> et 1 254,5 m<sup>2</sup> au lieu de 2 000 m<sup>2</sup> tel qu'exigé à l'article 34, paragraphe 2, sous-paragraphe c) du règlement de lotissement n° 223-2008.

La résolution 284-05-2017 est abrogée et remplacée par la présente.

---

**RÉSOLUTION N° 585-11-2017**

---

**STATISTIQUES DE CONSTRUCTION - DÉPÔT**

ATTENDU la présentation des statistiques de permis pour le mois de septembre 2017;

ATTENDU QU'au mois de septembre 2017, il y a eu 95 permis de délivrés pour un total de 2 978 700 \$, comparativement à 108 permis et 2 280 876 \$ pour septembre 2016, soit un total à date pour l'année 2017 de 29 744 041 \$ comparativement à 19 387 752 \$ pour la même période en 2016. Le nombre de permis de nouvelle construction délivrés en septembre 2017 est de 8, soit un total à date de 53 pour l'année, comparativement à 40 en 2016 et 50 en 2015 à la même période;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

D'accepter le dépôt des statistiques de construction du Service de l'urbanisme pour le mois de septembre 2017.

---

**RÉSOLUTION N° 586-11-2017**

---

**STATISTIQUES DE CONSTRUCTION - DÉPÔT**

ATTENDU la présentation des statistiques de permis pour le mois d'octobre 2017;

ATTENDU QU'au mois d'octobre 2017, il y a eu 124 permis de délivrés pour un total de 4 581 684 \$, comparativement à 119 permis et 6 476 800 \$ pour octobre 2016, soit un total à date pour l'année 2017 de 34 325 725 \$ comparativement à 25 514 552 \$ pour la même période en 2016. Le nombre de permis de nouvelle construction délivrés en octobre 2017 est de 9, soit un total à date de 62 pour l'année, comparativement à 51 en 2016 et 54 en 2015 à la même période;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

D'accepter le dépôt des statistiques de construction du Service de l'urbanisme pour le mois d'octobre 2017.

---

**RÉSOLUTION N° 587-11-2017**

---

**PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE  
PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE 2018**

ATTENDU la possibilité d'obtenir une aide financière dans le cadre du programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la garde estivale 2018;



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

---

ATTENDU le projet du camp de la relâche scolaire « Relâche ton fou »;

ATTENDU le rapport de la directrice du Service de la vie communautaire en date du 17 novembre 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

DE présenter une demande d'aide financière pour le projet du camp de la relâche scolaire « Relâche ton fou ».

D'autoriser la directrice du Service de la vie communautaire à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

---

**RÉSOLUTION N° 588-11-2017**

---

**CONGÉDIEMENT DE L'EMPLOYÉ #30110**

ATTENDU QUE le poste occupé par l'employé #30110 nécessite la conduite de véhicules routiers et outils;

ATTENDU les excès de colère, les sautes d'humeur empreintes d'agressivité ainsi que les conduites téméraires sur le stationnement du Service des travaux publics et génie, par l'employé #30110, principalement le 27 septembre 2017;

ATTENDU ces comportements qui soulèvent un questionnement quant au sens des responsabilités de l'employé #30110 lorsqu'il conduit un véhicule appartenant à la Ville de Saint-Sauveur;

ATTENDU le rapport du directeur du Service des ressources humaines en date du 11 octobre 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

DE DÉCRÉTER le congédiement et la terminaison du lien d'emploi à la Ville de Saint-Sauveur de l'employé #30110, qu'il convient de ne pas nommer en raison du caractère public de la résolution, mais dont tous les membres du conseil municipal présents en connaissent l'identité, lesquels congédiement et terminaison de son lien d'emploi à la Ville de Saint-Sauveur, sont effectifs sur adoption de la présente résolution et rétroactif au 11 octobre 2017.

DE MANDATER le directeur général à faire parvenir à l'employé #30110 une copie de la résolution.

---

**RÉSOLUTION N° 589-11-2017**

---

**PROLONGATION DE L'EMBAUCHE TEMPORAIRE DE CERTAINS EMPLOYÉS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE**

ATTENDU le rapport au conseil du directeur du Service des ressources humaines en date du 3 octobre 2017, proposant de prolonger l'embauche de certains employés temporaires au Service des travaux publics et génie;

ATTENDU le rapport du trésorier qui confirme qu'il y a, au budget 2017, les fonds nécessaires pour lesdites prolongations d'embauche temporaires;

---

--	--

Maire    Greffier  
Initiales



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

---

ATTENDU la délégation au directeur général du pouvoir d'engager tout employé surnuméraire occasionnel, temporaire et étudiant;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE les personnes suivantes voient leur embauche temporaire prolongée et confirmée pour les périodes suivantes :

Jonathan Pleau (période indéterminée/remplacement)

Jean-François Lanteigne (période indéterminée/remplacement)

Matthew Lavergne (+ 4 semaines) soit jusqu'au 10-11-2017

Pascal Sabourin (+ 2 semaines) soit jusqu'au 27-10-2017

Etienne Cantin-Lefebvre (+ 6 semaines) soit jusqu'au 29-11-2017

André Jr Larocque (+ 2 semaines) soit jusqu'au 27-10-2017

Michel Williams (+ 2 semaines) soit jusqu'au 27-10-2017

Karine Prévost (+ 2 semaines) soit jusqu'au 27-10-2017

Caroline Girard (+ 2 semaines) soit jusqu'au 27-10-2017

Gary Bussey (+ 2 semaines) soit jusqu'au 27-10-2017

Benoit Forget (+ 2 semaines) soit jusqu'au 29-10-2017

Bruno Coupal (+ 2 semaines) soit jusqu'au 27-10-2017

Maxime Verreault (+ 2 semaines) soit jusqu'au 27-10-2017

Patrick Boily (+ 3 semaines) soit jusqu'au 27-10-2017

---

**RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 590-11-2017**

---

**EMBAUCHE - JOURNALIER OPÉRATEUR PERMANENT**

ATTENDU QU'un poste de journalier-opérateur est vacant à la suite du départ de son titulaire;

ATTENDU l'affichage interne du poste de journalier-opérateur se terminant le 3 octobre 2017;

ATTENDU le rapport d'embauche du directeur du Service des ressources humaines en date du 3 octobre 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Judith Gagnon et unanimement résolu :

QUE M. Vincent Poulin soit confirmé au poste de journalier-opérateur permanent qui prévoit entre autres, l'exécution des tâches relatives à l'entretien des patinoires, selon le salaire et les conditions de travail prévus à la convention collective en vigueur.



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

---

---

**RETIRÉ**

---

**CAMPAGNE DE CENTRAIDE LAURENTIDES**  
**CONTRIBUTION DE LA VILLE DE SAINT-SAUVEUR**

Les membres du conseil conviennent de retirer ce dossier puisqu'il est déjà inscrit au point 6.10 de l'ordre du jour.

---

**RÉSOLUTION N° 591-11-2017**

---

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**  
**ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-SAUVEUR**

ATTENDU la demande d'aide financière de l'école primaire de Saint-Sauveur en date du 4 octobre 2017;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Daniel Cantin et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal autorise l'octroi d'une aide financière de 250 \$ au pavillon Marie-Rose et de 250 \$ au pavillon de la Vallée.

---

**RÉSOLUTION N° 592-11-2017**

---

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**  
**L'OMBRE-ELLE**

ATTENDU la demande d'aide financière de la maison d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale l'Ombre-Elle en date du 25 octobre 2017;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Caroline Vinet et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise l'octroi d'une aide financière de 250 \$ à l'Ombre-Elle afin de les aider à assurer une continuité de leurs services.

---

**RÉSOLUTION N° 593-11-2017**

---

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**  
**L'ANTR'AIDANT**

ATTENDU la demande d'aide financière de l'Antr'Aidant en date du 12 octobre 2017;

ATTENDU QUE l'organisme offre des services gratuits de proches aidants aux aînés atteints de la maladie d'Alzheimer ou de démences apparentées dans la MRC des Pays-d'en-Haut et dans la MRC de la Rivière-du-Nord;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Rosa Borreggine et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise l'octroi d'une aide financière de 250 \$ à l'Antr'Aidant afin de les aider à assurer une continuité de leurs services.

---

---

--	--



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

---

---

**RÉSOLUTION N° 594-11-2017**

---

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**  
**PRÉVOYANCE ENVERS LES AÎNÉS DES LAURENTIDES INC.**

ATTENDU la demande d'aide financière de l'organisme Prévoyance envers les aînés des Laurentides en date du 25 septembre 2017;

ATTENDU QUE cet organisme, qui œuvre sur les territoires de la MRC des Pays-d'en-Haut et de la MRC des Laurentides, est spécifiquement dédié, par un réseau d'aide et de soutien bénévole, à rejoindre les aînés vivant de l'insécurité, de la négligence, de la maltraitance ou toute autre situation de vulnérabilité;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Daniel Cantin et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise l'octroi d'une aide financière de 250 \$ à l'organisme Prévoyance envers les aînés des Laurentides afin de les aider à assurer une continuité de leurs services.

---

---

**RÉSOLUTION N° 595-11-2017**

---

**SOCIÉTÉ ALZHEIMER DES LAURENTIDES**  
**MARCHE POUR L'ALZHEIMER 2018**

ATTENDU la demande présentée par la Société Alzheimer des Laurentides concernant la tenue de la Marche pour l'Alzheimer 2018;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal autorise la Société Alzheimer des Laurentides, à circuler sur différentes rues de la municipalité dans le cadre de la Marche pour l'Alzheimer qui se tiendra le 27 mai 2018, sous réserve de ce qui suit :

- Obtenir l'accord et l'appui de la Sûreté du Québec;
- Maintenir et contrôler en tout temps, la circulation de façon sécuritaire.

---

---

**RÉSOLUTION N° 596-11-2017**

---

**FADOQ - RÉGION DES LAURENTIDES**  
**ADHÉSION À TITRE DE MEMBRE ASSOCIÉ MUNICIPAL 2018**

ATTENDU la demande du Réseau FADOQ - Région des Laurentides en date du 4 octobre 2017;

ATTENDU QUE le Réseau FADOQ - Région des Laurentides a pour mission de regrouper les personnes de 50 ans et plus afin de conserver et d'améliorer leur qualité de vie et qu'il défend et fait la promotion de leurs droits collectifs, valorise leur apport dans la société et les soutient par des programmes, des services et des activités, notamment en loisir, culture, sport et plein air;

ATTENDU QU'en septembre 2018, la région des Laurentides sera l'hôte de la finale provinciale des Jeux FADOQ pour une première fois et qu'il s'agit d'un événement majeur accueillant 1 500 médaillés des finales régionales de partout au Québec;



**Procès-verbal**  
**de la séance ordinaire du conseil municipal**  
**tenue le 20 novembre 2017 à 19 h 30**

---

---

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Daniel Cantin et unanimement résolu :

QUE la Ville de Saint-Sauveur adhère à titre de membre associé municipal du Réseau FADOQ - Région des Laurentides.

QUE le trésorier soit autorisé à payer le montant de la cotisation annuelle 2018 de 275 \$.

---

**RÉSOLUTION N° 597-11-2017**

---

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**  
**ÉGLISE ST. FRANCIS OF THE BIRDS**

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par l'église St. Francis of the Birds au mois d'octobre 2017;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise l'octroi d'une aide financière de 250 \$ à l'église St. Francis of the Birds afin de les aider à assurer une continuité de leurs services.

---

**RÉSOLUTION N° 598-11-2017**

---

**NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**

ATTENDU QUE selon l'article 56 de la Loi sur les cités et villes, une municipalité peut désigner un conseiller comme maire suppléant, et ce, pour la période que détermine le conseil;

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE madame la conseillère Rosa Borreggine soit nommée à titre de mairesse suppléante, et ce, à compter du 21 novembre 2017 jusqu'au 19 mars 2018.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

En conformité avec l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, une période de questions est mise à la disposition des personnes présentes. Le conseil municipal prend bonne note des questions et des différents commentaires émis.

---

**RÉSOLUTION N° 599-11-2017**

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée.

---

Jean-François Gauthier  
Greffier et directeur des  
Services juridiques

---

Jacques Gariépy  
Maire